

Le Comité de surveillance de la recherche sur les cellules souches (CSRCS) doit-il examiner mon projet de recherche?

Recherche comportant :	Examen requis			
	CSRCS	Santé Canada	Comité d'éthique de la recherche de votre établissement	Comité de protection des animaux de votre établissement
uniquement l'utilisation <i>in vitro</i> de cellules souches pluripotentes humaines induites			*Demandez au comité d'éthique de la recherche de votre établissement s'il doit examiner votre recherche.	
l'utilisation <i>in vitro</i> de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines qui ont été dérivées d'une source embryonnaire	✓		✓	
l'utilisation de cellules souches pluripotentes humaines induites sur des sujets animaux non humains uniquement pour étudier la formation de tératomes, et les sujets animaux ne servent pas à des fins de reproduction	*La recherche N'EST PAS assujettie à un examen du CSRCS – avisez le CSRCS par écrit.		*Demandez au comité d'éthique de la recherche de votre établissement s'il doit examiner votre recherche.	✓
la greffe ou le transfert de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines, ou des cellules dérivées de ces cellules, sur des sujets animaux non humains	✓		✓	✓
la greffe ou le transfert de cellules souches pluripotentes ou totipotentes humaines, ou des cellules dérivées de ces cellules, sur des sujets humains	✓	✓	✓	

Le CSRCS examine uniquement les projets pour lesquels du financement a déjà été obtenu.

